

Consentement aux soins infirmiers



Pourquoi est-ce important ?

- Respecte votre autonomie et vos choix.
- Permet une prise de décision éclairée.
- Garantit une relation de confiance avec les professionnels de santé.



Qui peut donner son consentement ?

- Tout patient majeur et capable de discernement.
- Un patient mineur accompagné d'un représentant légal
- Un représentant légal pour les personnes sous tutelle
- En cas d'urgence vitale et d'impossibilité de recueillir le consentement, l'infirmier agit dans l'intérêt du patient en concertation avec l'équipe médicale.

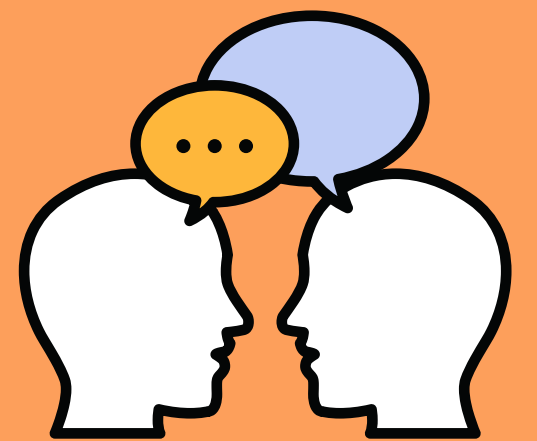


Comment exprimer son consentement ?

verbalement pour les soins courants.

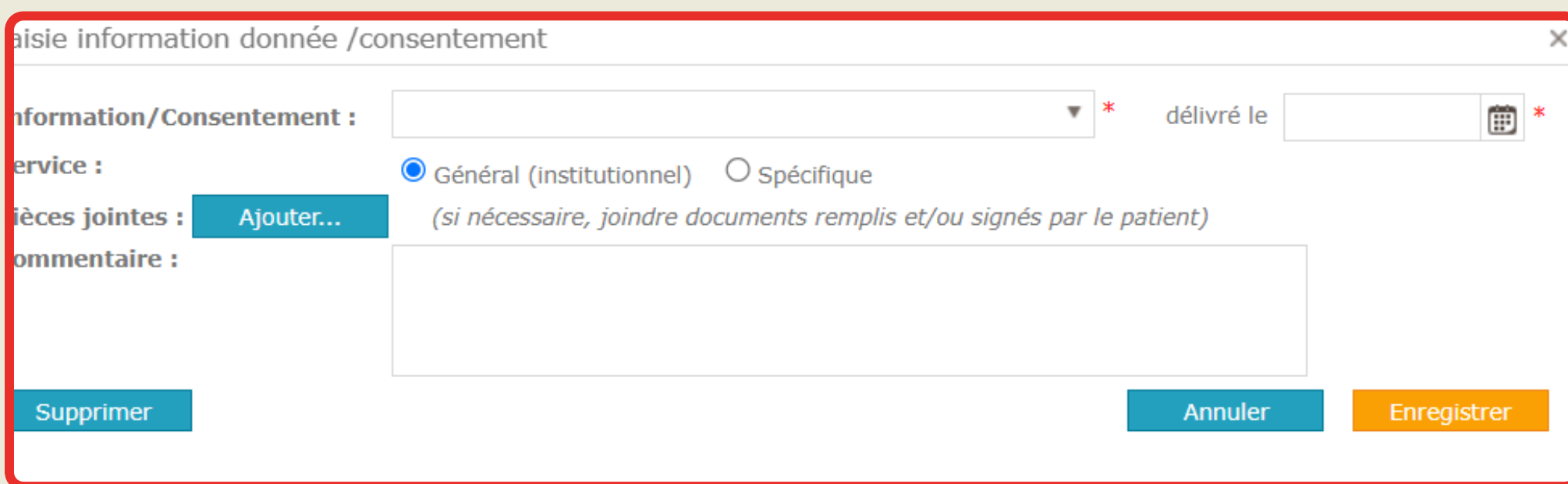
Il doit être :

- libre: pas obtenu sous la contrainte
- éclairé : mon médecin m'a donné des informations claires, complètes et adaptées pour que je puisse les comprendre.



Comment enregistrer le consentement du patient ?

Sur easily - Dossier de soin du patient - Plus - Obligations légales - informations et consentements - Ajouter - Remplir l'encadré



The screenshot shows a web form titled "Saisie information donnée /consentement". It includes a dropdown menu for "Information/Consentement", a date field for "délivré le", and radio buttons for "Général (institutionnel)" and "Spécifique". There is a section for "Pièces jointes" with an "Ajouter..." button and a note "(si nécessaire, joindre documents remplis et/ou signés par le patient)". A large text area for "Commentaire" is also present. At the bottom, there are three buttons: "Supprimer", "Annuler", and "Enregistrer".



Quelles questions ?

- Avez-vous compris pourquoi vous êtes hospitalisé(e) et quels soins infirmiers peuvent vous être proposés ?
- Souhaitez-vous que je vous explique à nouveau les soins que nous allons réaliser pendant votre séjour ?
- Acceptez-vous que nous réalisions les soins infirmiers nécessaires pendant votre hospitalisation ?
- Avez-vous des réserves ou des préférences concernant certains soins (injections, pansements, assistance à la toilette, perfusions, etc.) ?
- Savez-vous que vous avez le droit de refuser un soin à tout moment et d'en discuter avec l'équipe soignante ?
- Avez-vous des douleurs ou des inconforts particuliers qui nécessitent une attention spécifique lors des soins ?
- Y a-t-il des gestes ou des situations qui vous mettent mal à l'aise et que vous souhaitez éviter ?
- Souhaitez-vous qu'un proche soit informé ou impliqué dans la planification de vos soins ?
- Avez-vous besoin d'adaptations particulières (langue, aide à la communication, etc.) pour bien comprendre et donner votre consentement aux soins ?